

**UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
POUR PLUS DE VIE
DANS LES TERRITOIRES**



**agricultures
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

**L'IMPLICATION DES CHAMBRES D'AGRICULTURE
DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

**Etude sur l'offre d'accompagnement à la conversion
en agriculture biologique 2019**



Introduction

Depuis plusieurs années, l'agriculture biologique ne cesse de se développer en France. D'après les chiffres de l'Agence Bio, **en 2018, plus de 2 millions d'hectares sont cultivés en bio, ce qui représente 7,5 % de la Surface Agricole Utile (SAU) française.**

A l'heure où les agriculteurs s'intéressent de plus en plus à ce mode de production, une question se pose : où en sont les Chambres d'agriculture en termes d'accompagnement à l'agriculture biologique ? C'est ce que cette étude a permis d'approfondir à travers une étape importante qui est celle de la conversion.

Les Chambres d'agriculture exercent une mission de conseil auprès des agriculteurs en les accompagnant dans leurs projets. Au fil des années, cette mission s'est peu à peu élargie afin de répondre à l'évolution des besoins en accompagnement des agriculteurs, tout en prenant en compte les nouveaux enjeux environnementaux et demandes sociétales. De ce fait, **les Chambres d'agriculture contribuent à l'amélioration des performances économiques, sociales et environnementales des exploitations agricoles et de leurs filières.**

Aujourd'hui, **les Chambres d'agriculture sont fortement engagées dans le développement de l'agriculture biologique considéré comme un enjeu stratégique.** Elles accompagnent tous les porteurs de projets en agriculture biologique :



les personnes qui souhaitent s'installer en agriculture biologique,



les agriculteurs qui souhaitent se convertir en agriculture biologique,



les agriculteurs en agriculture biologique qui souhaitent faire évoluer leurs systèmes et améliorer leurs performances

Le rapport publié par l'Agence Bio en juin 2019, montre à quel point la filière biologique est un secteur dynamique qui ne cesse de se développer en France. Face à ce boom de l'agriculture biologique, le réseau des Chambres d'agriculture a souhaité mener un bilan de l'offre d'accompagnement à la conversion à l'agriculture biologique. **Chambres d'agriculture France-APCA, tête du réseau des Chambres d'agriculture, a donc pris la décision de mener une étude, à l'échelle nationale, portée sur l'offre d'accompagnement à la conversion. Ces travaux permettront de proposer des leviers d'action dans le but d'optimiser l'offre d'accompagnement et ainsi répondre, au plus près, aux besoins des porteurs de projet.**

Méthodologie

L'étude, menée sur six mois, consiste à réaliser **un état des lieux de l'offre d'accompagnement à la conversion en agriculture biologique**, présente au sein du réseau des Chambres d'agriculture. La finalité étant de pouvoir établir un bilan, et d'identifier des leviers d'actions permettant d'optimiser l'offre qui est proposée sur l'ensemble du territoire français.

Pour cela, nous avons choisi de réaliser une **enquête quantitative** sous forme de questionnaires, et une **enquête qualitative** à travers des entretiens semi directifs.

L'enquête quantitative :

Nous avons fait le choix de mobiliser **deux catégories d'acteurs** :

- **les conseillers** qui interviennent de près ou de loin sur des projets d'agriculture biologique,
- **les Directeurs des Chambres d'agriculture.**

L'enquête qualitative :

Nous avons fait le choix de mobiliser **trois catégories d'acteurs** :

- **les conseillers** qui interviennent de près ou de loin sur des projets d'agriculture biologique,
- **les Directeurs des Chambres d'agriculture.**
- **les agriculteurs** ayant fait appels aux services de la Chambre ou non.

L'étude se réalisant sur un temps assez court, **nous avons sélectionné cinq régions pour la réalisation des entretiens**



■ Régions ciblées

Retour sur les questionnaires

Questionnaire à destination



des conseillers
138 réponses



des Directeurs
30 réponses

Retour sur les entretiens

Nombre d'entretiens avec



des Directeurs
4



des conseillers, chargé de mission...
12



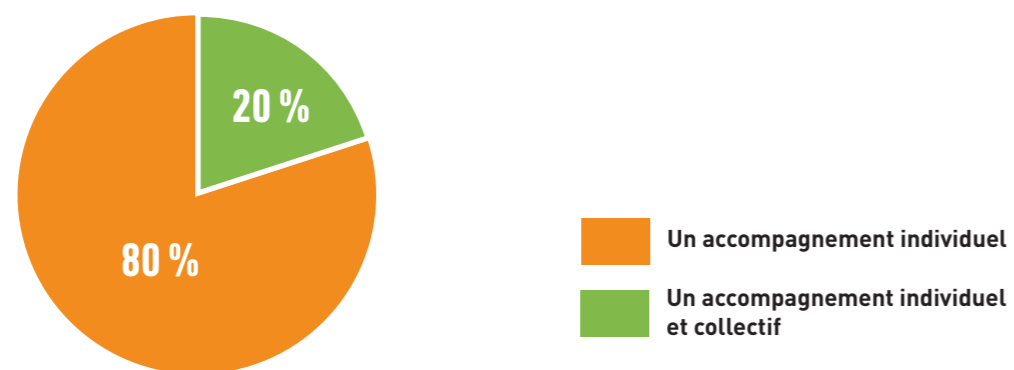
des agriculteurs
11

Résultats

Une conversion sur deux est accompagnée par les Chambres d'agriculture, mais quel est cet accompagnement ?

A travers cette étude, nous avons pu constater que l'offre d'accompagnement à la conversion en agriculture biologique, proposée au sein des Chambres d'agriculture, pouvait varier d'une région à l'autre. Toutefois, nous avons pu retrouver quelques similitudes qui nous permettent d'établir une typologie de cette offre.

Q.13 - Quelle forme d'accompagnement est proposé au sein de votre Chambre d'agriculture ?



Réponse de 30 Chambres d'agriculture

Une grande partie des Chambres d'agriculture peuvent proposer aux agriculteurs un conseil individuel, mais également collectif.

Conseil individuel : des spécificités par territoire mais une typologie commune

Le conseil individuel auprès des agriculteurs, qui souhaitent passer en agriculture biologique, peut relever de plusieurs niveaux d'accompagnement :

- **Un premier niveau d'informations** (prestation gratuite). Cet accompagnement permet de répondre aux premiers questionnements de l'agriculteur sur l'agriculture biologique et sur son projet.
- **La réalisation d'une étude/d'un diagnostic** (prestation payante). Cette étude ou ce diagnostic permet de chiffrer le passage en bio à travers un volet technique et économique.
- **Un accompagnement technique pendant la période de conversion** (prestation payante). Cet accompagnement permet de répondre aux besoins techniques des agriculteurs au cours de la conversion.

Conseil collectif : groupes et formations groupes et formations

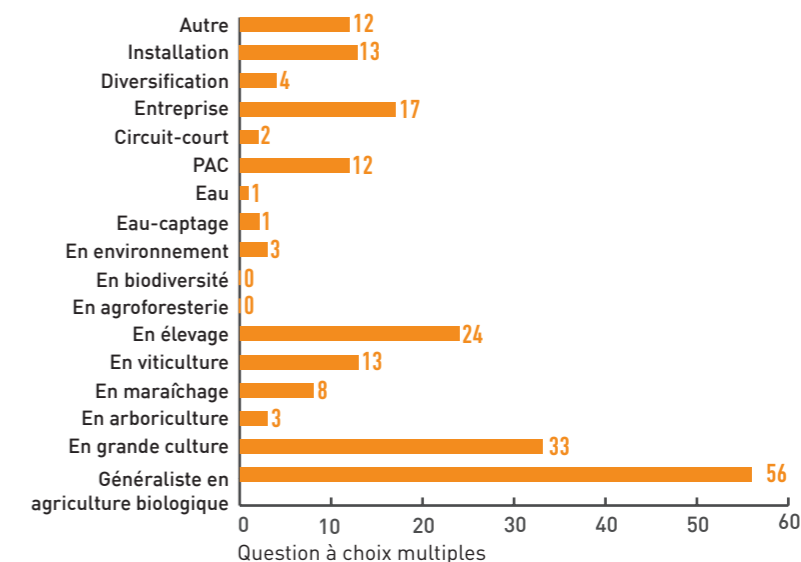
L'accompagnement à la conversion en agriculture biologique peut aussi passer par le collectif. Parmi ces formes d'accompagnements, on retrouve essentiellement dans les Chambres d'agriculture :

- **Les formations** (prestation prise en charge). Certaines Chambres d'agriculture proposent des formations qui ont lieu avant ou pendant la conversion.
- **Les groupes d'agriculteurs** (prestation qui peut nécessiter une adhésion). Au cours des conversions, les agriculteurs peuvent intégrer des groupes bio ou mixte (conventionnel et bio). Ces groupes permettent aux agriculteurs d'échanger sur leurs pratiques, etc...

Un panel de compétence à disposition pour accompagner les projets de conversion

Pour mettre en œuvre cet accompagnement à la conversion, les Chambres d'agriculture mobilisent une grande diversité de compétences présente au sein du réseau. En effet, les enquêtes quantitative et qualitative nous ont montré qu'un grand nombre d'agents des Chambres pouvait intervenir sur des projets de conversion en agriculture biologique. Une pluralité qui permet de répondre à l'ensemble des besoins des agriculteurs.

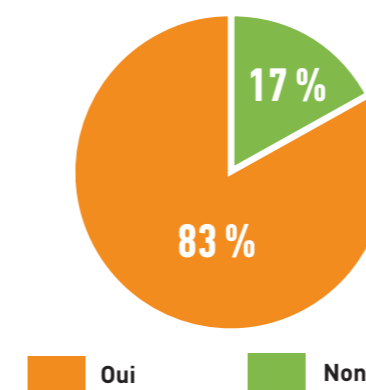
Q.1 - Vous êtes conseiller :



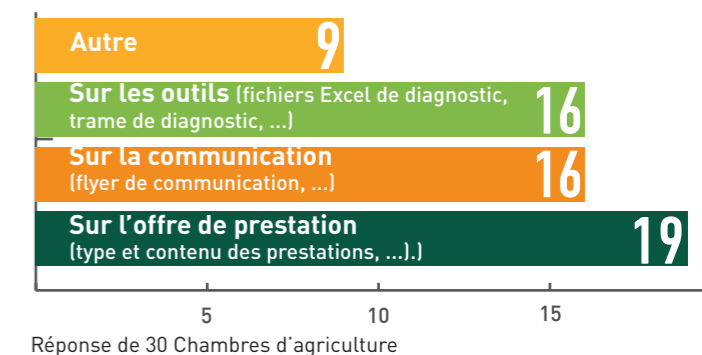
L'organisation en réseau et la mutualisation régionale

Par ailleurs, nous avons pu constater que dans certaines régions, les Chambres d'agriculture ont fait le choix de mettre en commun leurs compétences, leurs prestations, leurs outils, etc.

Q.15 - Avez-vous mutualisé votre offre d'accompagnement à la conversion au niveau de votre région ?



Q.16 - Si oui, précisez sur quel domaine : (choix multiples)



Témoignages d'agriculteurs :

Qu'avez-vous pu tirer de l'accompagnement à la conversion reçu par votre Chambre d'agriculture ?



« Ça nous a permis de passer de l'étape de l'envie à l'étape du comment on ferait, et du coup de se confronter aux problèmes administratifs, financiers et humains. De pouvoir prendre une décision et d'arrêter de se dire on y va ou on n'y va pas. Ça m'a complètement aidé dans cette logique-là, avec la Chambre pour tout son aspect théorique et tout ce travail économique... »

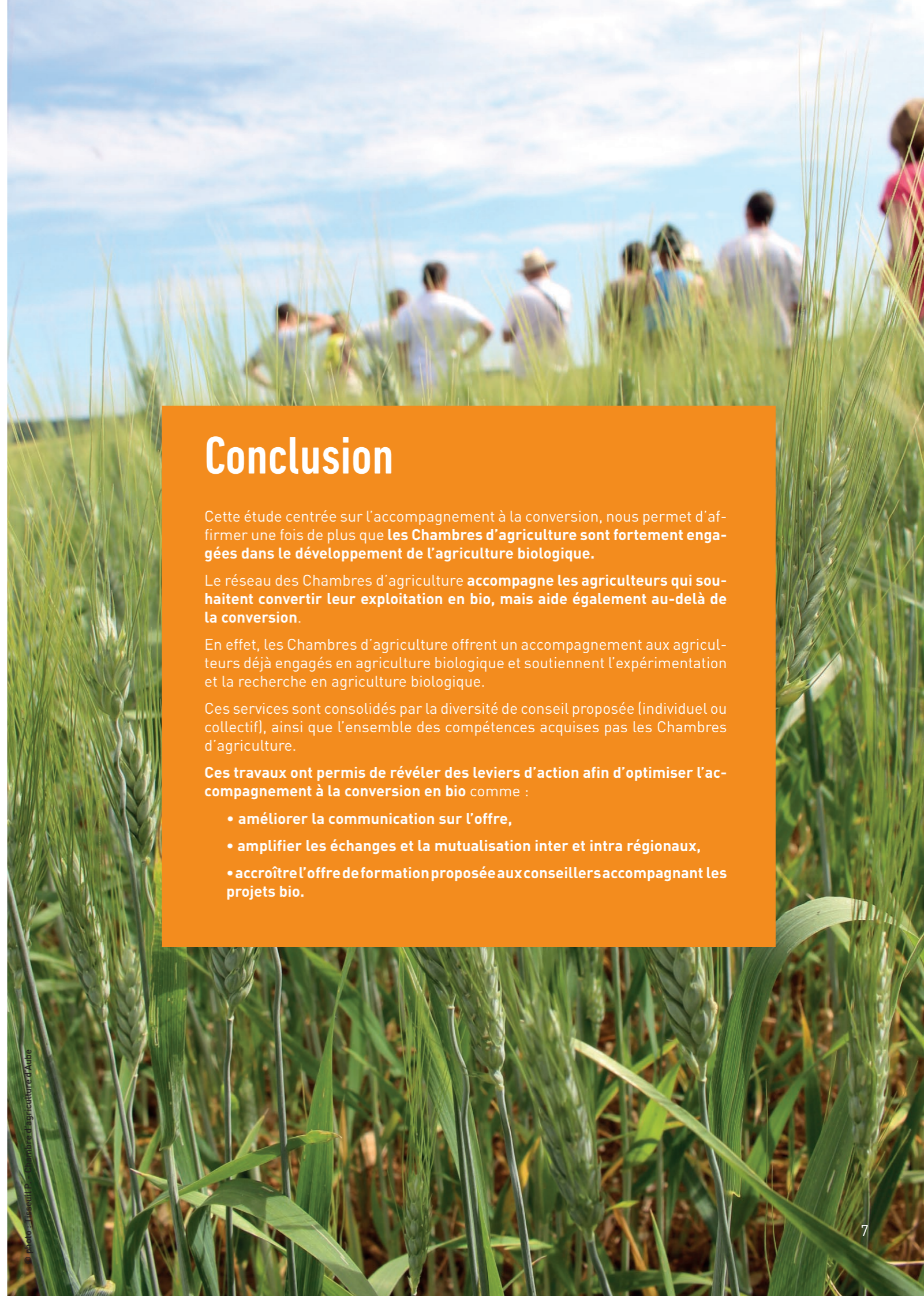
Agriculteur, Centre-Val de Loire

« C'est vraiment l'idée que cela puisse se faire. C'est de le rendre concret, parce qu'après on peut toujours avoir un projet mais qui reste diffus. Là, ça donne des billes pour le matérialiser, si je peux dire. En tout cas, c'est ça qui permet de donner les objectifs, enfin les grandes lignes. »

Agriculteur, Bretagne

« Alors, pour faire au plus simple, de la sérénité quand même. Cela faisait longtemps que ça ne m'était pas arrivé. Avec cet accompagnement, je savais où j'allais, je savais comment et je savais à peu près sur quel levier appuyer pour améliorer la situation. »

Agriculteur, Occitanie



Conclusion

Cette étude centrée sur l'accompagnement à la conversion, nous permet d'affirmer une fois de plus que **les Chambres d'agriculture sont fortement engagées dans le développement de l'agriculture biologique.**

Le réseau des Chambres d'agriculture **accompagne les agriculteurs qui souhaitent convertir leur exploitation en bio, mais aide également au-delà de la conversion.**

En effet, les Chambres d'agriculture offrent un accompagnement aux agriculteurs déjà engagés en agriculture biologique et soutiennent l'expérimentation et la recherche en agriculture biologique.

Ces services sont consolidés par la diversité de conseil proposée (individuel ou collectif), ainsi que l'ensemble des compétences acquises pas les Chambres d'agriculture.

Ces travaux ont permis de révéler des leviers d'action afin d'optimiser l'accompagnement à la conversion en bio comme :

- améliorer la communication sur l'offre,
- amplifier les échanges et la mutualisation inter et intra régionaux,
- accroître l'offre de formation proposée aux conseillers accompagnant les projets bio.



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de cette étude, sans leur contribution celle-ci n'aurait pas pu être menée.

www.chambres-agriculture.fr



@Chambres.agriculture



@ChambagriFrance



@Chambres_agriculture



Chambres d'agriculture France



Chambres d'agriculture

Chambres d'agriculture France
9 avenue George V - 75008 PARIS